

Montapaneel® DM 2

Feuille de protection et de drainage, à base de polystyrène régénéré

Avec P.V. d'essai (R.F.A.)

Nature et propriétés

MONTAPANEEL DM 2 est un matériau de drainage en de polystyrène régénéré, comportant un revêtement non-tissé. Il sert de couche de drainage et de protection sur les revêtements bitumineux épais, à base de résines synthétiques tels que PLASTIKOL UDM 2 S, SUPERFLEX more, SUPERFLEX 10 etc. sur les parties verticales des murs enterrés de soubassement.

Propriétés principales:

- Testé selon la norme DIN 4095 "Drainage destiné à protéger les bâtiments et les ouvrages d'art"
- Supporte et répartit sans point faible la compression des terres de remblai
- Livré sous forme de rouleau, doué une mise en oeuvre facile
- Résiste aux substances chimiques habituellement rencontrées dans la terre
- Grande capacité d'écoulement.

Caractéristiques

Feuille à pastilles

Matériau	polyéthylène haute densité
Epaisseur	10 mm
Résistance à la compression	380 KN/m ²

Feuille de compression

polyéthylène basse densité

Epaisseur 160 µm

Géotextile (filtre non-tissé)

Matériau	polypropylène
Poids	135 g/m ²
Perméabilité à l'eau	100 litres/s/m ²

Élément de drainage

Ecoulement pour une profondeur de 0 m	4,8 litres/s/m
Ecoulement pour une profondeur de 3 m	4,8 litres/s/m
Ecoulement pour une profondeur de 5 m	4,3 litres/s/m
Poids	900 g/m ²
Largeur	200 cm
Longueur	12,5 m (rouleau de 25 m ²)
Consommation	env. 1,05 m ² /m ²

Domaines d'utilisation

MONTAPANEEL DM convient sur supports enterrés (béton, maçonnerie) qui ont été étanchés à l'aide d'un revêtement bitumineux à base de résines synthétiques, tels que

PLASTIKOL UDM 2 S, SUPERFLEX 10 / 100 / 100 S ou SUPERFLEX more :

- comme feuille drainante dans les cas d'eau d'infiltration sans pression
- comme feuille de protection dans les cas d'eau sous pression.

Mise en œuvre

Avant d'appliquer la feuille de protection, vérifier que l'étanchéité soit complètement sèche.

Découper d'abord MONTAPANEEL DM 2 à la longueur qui convient avant de procéder à la mise en oeuvre. Pour ce, déterminer une longueur qui permette à la feuille de recouvrir toute la zone verticale qui est en contact avec la terre ainsi que le rebord de la semelle, en comptant obligatoirement une réserve env. 10 cm de longueur en plus.

Ensuite découper la feuille synthétique, puis détacher la partie coupée du matériau non tissé. Rabattre le reste de matériau non tissé vers l'arrière, afin qu'il empêche toute pénétration de terre sur le bord supérieur de l'élément drainant.

Fixer ensuite la feuille de drainage sur le bord supérieur, en dehors du niveau d'étanchéité, par clouage, chevillage ou serrage à l'aide de crochets de propreté et de pièces de bois équarri selon le matériau de construction du mur existant.

Faire chevaucher chaque lé en superposant les parties ne comportant pas de pastilles de drainage. Les lés doivent se chevaucher sur au moins 8 cm. Le matériau non tissé filtrant présente un débordement suffisant pour pouvoir être posé sur le lé voisin. Mettre en place un drainage de sol filtrant stable pour évacuer l'eau de drainage.

Lorsque le travail est achevé, les feuilles doivent être comblées dans un délai de 2 semaines.

Consommation

La consommation de MONTAPANEEL DM 2 est d'env. 1,05 m² /m².

Emballage et stockage

MONTAPANEEL DM 2 est livré en rouleaux de 12,5 m de long et de 2,0 m de large, ce qui correspond à une superficie de 25 m².

Le matériau doit être entreposé à l'abri des rayons U.V.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN
maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr